

Le produit Flex Bleue a été conçu pour combler tous vos besoins en matière d'assurance.

Vous trouverez joint à la présente une soumission d'assurance dans laquelle vous pourrez prendre connaissance des renseignements ainsi que des coûts reliés au produit Flex Bleue.

Flex Bleue se veut un produit très flexible. Il est disponible pour vous, votre conjoint ou votre famille, selon la garantie choisie.

De plus, Flex Bleue vous donne accès sans frais à notre programme **Assistance**, un programme unique de services et privilèges pour votre bien-être :

- Services conseils santé et juridique
- Soutien à domicile et accompagnement
- Information et prévention
- Rabais aux membres



AVANTAGE BLEUSM

Des rabais sur des accessoires médicaux, soins de la vue et divers autres produits et services de fournisseurs participants partout au Canada!

Ce document décrit sommairement les garanties offertes par le contrat Flex Bleue; il ne doit en aucun cas être considéré comme un contrat d'assurance. Le contrat comporte certaines exclusions, limitations ou réductions. Notre service de sélection des risques déterminera si vous êtes admissible au produit Flex Bleue.

Pour plus de détails, n'hésitez pas à consulter votre représentant d'assurance. Ce dernier saura répondre à vos interrogations et d'un même temps, pourra vous éclairer sur le choix d'un produit tel que Flex Bleue.

Soumission d'assurance individuelle

Soins dentaires

Cette garantie offre un remboursement pour les services admissibles mentionnés ci-dessous. Elle est disponible pour **vous ou un membre de votre famille**, le cas échéant.

Franchise

Croix Bleue remboursera l'assuré, sur réception de preuves satisfaisantes, la partie des frais qui excède la franchise de 50 \$, sous réserve du pourcentage de remboursement applicable à chaque catégorie de services.

Soins préventifs (remboursement à 80 %)

- Examens et diagnostics
- Radiographies
- Tests et examens de laboratoire
- Services préventifs
- Appareils de maintien

Soins de base (remboursement à 50 %)

- Ablation de dents ayant fait éruption (chirurgie sans complication)
- Services de restauration
- Endodontie
- Parodontie
- Prothèses amovibles (ajustement, rebasage)
- Chirurgie buccale
- Anesthésie
- Pansement temporaire pour le soulagement d'urgence de la douleur
- Finition des obturations

Tous les services admissibles ci-dessus sont sujets aux maximums indiqués au contrat d'assurance.

Remboursement maximum global (par assuré)

- | | |
|--------------------------------|----------|
| • 1 ^{re} année civile | 500 \$ |
| • Années civiles subséquentes | 1 000 \$ |

Fin de la garantie

La présente garantie se termine à l'anniversaire du contrat qui coïncide avec ou qui suit le 65^e anniversaire de naissance de l'assuré.

Soumission d'assurance individuelle

Assurance maladie complémentaire sans médicaments

Cette garantie permet de rembourser les frais médicaux et hospitaliers reliés à une maladie, à une grossesse ou encore à une blessure. Elle est disponible pour **vous ou un membre de votre famille**, le cas échéant.

| Frais admissibles couverts à 100 % <u>sans franchise</u> | Frais admissibles couverts à 100 % <u>avec franchise</u> |
|--|--|
| Hospitalisation <ul style="list-style-type: none"> chambre semi-privée séjour en salle, 25 \$ par jour à compter de la 4^e journée d'hospitalisation pour cause de non-disponibilité de chambre semi-privée Convalescence et réadaptation physique <ul style="list-style-type: none"> chambre semi-privée | Appareils auditifs <ul style="list-style-type: none"> 500 \$ par période de 36 mois (coût d'achat et de réparation) Prothèses et accessoires <ul style="list-style-type: none"> prothèse mammaire interne à la suite d'une mastectomie, jusqu'à 200 \$ (coût d'achat initial) prothèse capillaire à la suite d'une chimiothérapie, jusqu'à 300 \$ (coût d'achat initial) bas élastiques, jusqu'à 100 \$ par année civile chaussures orthopédiques ou orthèses podiatriques, jusqu'à 200 \$ par année civile |

Frais admissibles couverts à 80 %, avec franchise

Aucune recommandation écrite d'un médecin n'est exigée pour les services suivants :

Services professionnels

25 \$ par visite, jusqu'à 500 \$ par année civile pour chacun des spécialistes suivants :

- | | |
|------------------------------------|--------------------|
| • acupuncteur | • naturopathe |
| • audiologiste ou audioprothésiste | • orthophoniste |
| • chiropraticien | • ostéopathe |
| • diététiste | • physiothérapeute |
| • ergothérapeute | • podiatre |
| • kinothérapeute | • psychologue |

Ambulance, remboursement illimité

Échographie, jusqu'à 50 \$ par année civile

Frais de radiographies par un chiropraticien, jusqu'à 25 \$ par année civile

Ophtalmologiste ou optométriste, jusqu'à 50 \$ par période de 24 mois

Questionnaire médical, jusqu'à 75 \$ par année civile

(pour l'obtention d'une assurance voyage auprès de Croix Bleue)

Stérilet, jusqu'à 75 \$ par période de 24 mois

Tens, jusqu'à 500 \$ par année civile

Soumission d'assurance individuelle**Frais admissibles couverts à 80 %, avec franchise**

Une recommandation écrite d'un médecin est exigée pour les services suivants :

Achat ou location d'appareils, remboursement illimité

Frais d'analyses de laboratoire, remboursement illimité

Imagerie par résonance magnétique, jusqu'à 675 \$ par année civile

Polysomnographie, jusqu'à 400 \$ par période de 24 mois

Injections sclérosantes, 20 \$ par visite, jusqu'à 15 visites par année civile

Massothérapeute, 25 \$ par visite, jusqu'à 500 \$ par année civile

Services d'un infirmier, 160 heures, jusqu'à 5 000 \$ par année civile

Soins dentaires à la suite d'un accident, jusqu'à 1 000 \$ par accident

Tomographie par ordinateur, jusqu'à 250 \$ par année civile

Franchise

Assuré principal : 50 \$

Couple : 100 \$

Familiale : 100 \$

Monoparentale : 100 \$

Limitation

Lorsque l'assuré atteint l'âge de 65 ans, le maximum global se limite à 15 000 \$ viager.

Soumission d'assurance individuelle

Programme **Assistance**

Un programme unique de services et de privilèges pour votre bien-être!

Pour obtenir rapidement divers services conseils, de l'aide à domicile et profiter d'avantages exclusifs pour prendre votre santé en main.

Services conseils

Assistance santé

- Conseils santé d'infirmières licenciées

Assistance juridique

- Nombre illimité de consultations téléphoniques pour des questions d'ordre juridique et consultation gratuite de 30 minutes en cabinet auprès d'un avocat.

Soutien et accompagnement

Après une hospitalisation de 2 jours ou plus ou un accouchement

- Aide ménagère à domicile
- Service de livraison de médicaments
- Service de télésurveillance
- Frais de transport d'un parent ou d'un ami venu aider l'assuré
- Service d'aide pédagogique
- Soins infirmiers à domicile, à la suite d'un accouchement

Information et prévention

De la prévention santé, pour une meilleure qualité de vie

- Fiches santé faciles à consulter
- Programme de prévention



Avantage Bleu est un programme à valeur ajoutée qui offre aux membres Croix Bleue des rabais sur divers services tels que :

- Des soins médicaux
- Des soins de la vue, et
- De nombreux autres produits et services

de fournisseurs participants partout au Canada!